

Vingt pistes bruxelloises contre les emplois vacants

La Région bruxelloise demande au Fédéral des exonérations de cotisations patronales sur les primes qu'elle accorde aux entreprises et aux apprentis.

MATHIEU COLLEYN

Mardi midi, au rez-de-chaussée d'Actiris, une centaine d'employeurs en quête de main-d'œuvre sont venus assister à une présentation des aides bruxelloises à la mise à l'emploi des jeunes sous-qualifiés. Une centaine, c'est un record. Des primes, des subsides, des soutiens financiers existent mais, bien souvent, c'est faute de compétences de base (langue, débrouillardise, autonomie) que ces pourvoyeurs d'emploi restent avec leur offre sur les bras, déplore-t-on dans l'assistance. Mais l'on trouve des emplois vacants dans les domaines de la communication et des nouvelles technologies, dans l'horeca et le non marchand. Ce phénomène provoque un branle-bas de combat politique. La Belgique compte 140.000 emplois vacants, pour la plupart en Flandre. Charles Michel en a fait une priorité et la Région bruxelloise entend saisir la balle au bond, elle qui compte plus de 19.000 emplois vacants et 16% de chômeurs.

Depuis son cabinet du quartier Nord, le ministre de l'Économie et de l'Emploi Didier Gosuin (DéFI) envoyait donc au Fédéral un plan en 20 mesures dans le cadre de la concertation entre niveaux de pouvoir. Ce sont les 20 propositions bruxelloises en vue de, pourquoi pas, rencontrer un objectif ambitieux à moyen terme: «Faire mieux que la moyenne européenne dans les 5 ans.» Pour Didier Gosuin, il faut mobiliser les secteurs public et privé pour améliorer les compétences des candidats à l'emploi au sein de l'entreprise. Petit tour d'horizon non exhaustif des pistes avancées.

Compte tenu de l'éclatement des compétences, un accord interfédéral s'impose, juge le ministre. Notamment pour exonérer les entreprises de cotisations patronales pour les stagiaires ou les apprentis (alternance) qui bénéficient de primes régionales. C'est au niveau fédéral que ça se décide. Et le coût budgétaire? «Il sera faible, et largement compensé par les emplois pourvus», rétorque le ministre bruxellois.

Plus de mobilité

La Région de Bruxelles-Capitale demande aussi que la formation en alternance et tous les dispositifs de formation en entreprise entrent dans le pacte d'investissement annoncé par le Fédéral. Bruxelles demande en outre que les entités fédérées accélèrent les équivalences de diplômes obtenus à l'étranger et renforcent les modalités de validation des compétences.

Pour résoudre les problèmes de pénurie, la Région bruxelloise propose de jouer sur la mobilité des travailleurs et la «fluidité des informations» relatives aux demandeurs d'emploi. Ainsi, il faudra inciter les entreprises à communiquer leurs offres d'emplois aux différents services publics concernés. La collaboration entre les services régionaux doit être améliorée dans le but de favoriser la mobilité interrégionale des travailleurs. Dans le même esprit, l'accord de coopération de 2005 concernant la mobilité des travailleurs signé par les trois Régions doit être modernisé, estime encore Didier Gosuin.

Monitoring

Pour le gouvernement bruxellois, il est im-

pératif qu'au niveau francophone, on assure un lien plus fort entre le monde de l'emploi et l'école. Et le Pacte d'excellence? «Il ne répond pas à ce problème, tacle Didier Gosuin. En Flandre, chaque année, les données des étudiants sortant de l'enseignement sont croisées avec les données des administrations. Cela n'existe pas côté francophone.» Le niveau fédéral doit, selon lui, organiser un monitoring constant des vacances d'emploi sur base de statistiques établies scientifiquement. Actuellement, les stats ne proviennent toujours que des déclarations accordées par les entreprises.

Alors que le groupe des 10 a été mobilisé par le gouvernement fédéral sur cette question, la Région bruxelloise estime que les acteurs patronaux et syndicaux régionaux doivent être associés. À Bruxelles, les partenaires sociaux ont marqué leur accord sur les 20 mesures avancées. Côté patronal bruxellois on insiste sur la nécessité d'assurer un retour, aujourd'hui insuffisant, pour les entreprises qui déposent leurs offres d'emploi chez Actiris, précise Jan De Brabander (Beci), président du Conseil économique et social bruxellois. Ce sera un chantier prioritaire pour Bruxelles, assure M. Gosuin.

«Le Pacte d'excellence ne répond pas au manque de liens entre l'enseignement et le monde de l'emploi.»

DIDIER GOSUIN
MINISTRE BRUXELLOIS
DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI



Pour Didier Gosuin, il faut mobiliser les secteurs public et privé pour améliorer les compétences des candidats à l'emploi. © BELGAIMAGE